

Fiche ressource régionale

Lieu Ressources Expérimentation d'un lieu destiné aux particuliers employeurs et aux assistants de vie

Mode d'intervention, population cible, objectifs

<i>Thématique</i>	Domicile et formation professionnelle continue
<i>Mode d'intervention</i>	Accompagnement professionnels des assistants de vie du particulier employeur
<i>Population cible</i>	Le lieu ressources s'adresse particulièrement aux : <ul style="list-style-type: none">- assistants de vie (en emploi direct ou mandataire)- proches aidants salariés ou non- particuliers employeurs- demandeurs d'emploi souhaitant s'orienter vers le métier d'Assistant de vie- Accueillants familiaux
<i>Objectifs</i>	Développer des lieux d'information physiques rattachés aux Relais Assistants de Vie (RAVie) sur les territoires pour : <ul style="list-style-type: none">• favoriser et faciliter l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement et du métier,• apporter des solutions concrètes et fédérer le réseau professionnel des assistants de vie.

Origines et contexte

Les relais assistants de vie, mis en place en 2007 par [IPERIA Institut](#), en partenariat avec la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), concourent à la modernisation de l'offre de professionnalisation sur les territoires. Ces relais sont un programme de professionnalisation innovant porté par la rencontre et l'échange entre pairs et experts, sous le regard bienveillant d'un animateur qui :

- contribuent à l'amélioration du service rendu auprès des personnes âgées en perte d'autonomie,
- participent à l'adaptation des compétences en lien avec les évolutions des besoins des personnes accompagnées
- et concourent à la valorisation du métier d'assistant de vie.

Depuis 1994, l'Institut IPERIA met son expertise au service des branches professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur pour construire, diffuser et développer un programme national de professionnalisation pour le secteur de l'emploi entre particuliers, tant sur les compétences à valider que sur les modalités d'accès à la [formation continue et à la certification](#).

La CNSA est partenaire d'IPERIA Institut depuis 10 ans et a renouvelé en 2018 son engagement dans une convention triennale. Afin de développer ce dispositif qui vise à apporter des solutions opérationnelles aux enjeux d'accompagnement de la dépendance à domicile.

L'un des axes de travail retenu dans le cadre de cette convention est d'assurer la pérennisation et l'ancrage des RAVie déjà existants sur plus de 30 départements en France, en élargissant l'offre de professionnalisation, en créant de nouveaux supports pédagogiques pour les assistants de vie et leurs animateurs, ou encore en observant les pratiques apprenantes à des fins de solutions pédagogiques nouvelles.

Afin de confirmer les besoins pressentis et apporter une réponse opérationnelle, IPERIA a confié l'analyse des besoins à l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives), avec pour objectifs :

- comprendre les enjeux attachés au métier d'Assistant de vie
- recueillir les besoins et les attentes des acteurs
- penser collectivement une offre de service complémentaire au relais assistants de vie en vue d'une expérimentation sur les années 2019-2020.

Les conclusions de cette analyse ont fait émerger le besoin d'expérimenter un lieu ressources pour rendre plus accessible l'information, être en mesure de recenser et répondre aux besoins, faire du repérage et de l'orientation, donner plus de visibilité au dispositif des RAVie.

L'expérimentation du "Lieu Ressources" s'est concrétisée sur 4 départements dont celui des Hautes Alpes où IPERIA l'a confié par contrat de prestation à l'organisme de formation [ERGOLOGIC](#).

La fin de cette expérimentation prévue initialement en décembre 2020 est reportée à Décembre 2021 suite à la pandémie de Covid-19.

Etapes

Afin de correspondre au cahier des charges national, tout en impliquant fortement les acteurs locaux et prendre en compte les spécificités territoriales, IPERIA a structuré l'organisation :

1. *IPERIA L'institut assure la maîtrise d'oeuvre de l'expérimentation*
2. *L'animateur pilote local en assure la maîtrise d'ouvrage*
3. *Un groupe projet territorial est réuni sur chaque département pour accompagner la maîtrise d'ouvrage, il est composé :*
 - *des signataires de la convention RAVie,*
 - *de l'animateur pilote de l'organisme de formation ERGOLOGIC pour le département des Hautes Alpes,*
 - *des partenaires locaux du dispositif, notamment représentant des conseils départementaux, et acteurs du champ de la dépendance, de l'emploi et de la formation,*
 - *des assistants de vie et leurs employeurs volontaires.*

L'organisation et la définition de la mise en œuvre opérationnelle du lieu Ressources a eu lieu au cours d'un cycle de RAVie spécifique réunissant l'ensemble des parties prenantes du groupe projet territorial.

Un cycle Relais Assistants de Vie, Qu'est ce que c'est ?

Solution pédagogique innovante, il s'agit d'une thématique qui se traite sur un cycle de 15 h d'échanges professionnels.

Les Relais Assistants de vie conduit par ERGOLOGIC dans le département des Hautes Alpes, se répartissent sur 5 semaines (un après-midi par semaine de 14h à 17h).

La première rencontre sert à définir les interrogations et besoins des participants autour d'une thématique, les suivantes permettent de faire intervenir des experts sur les

questions soulevées et enfin une production du groupe est attendue afin de clore le cycle et d'ancrer les apprentissages.

Ainsi les animatrices du relais, Catherine LEPRINCE et Dorothee GIACHINO (Ergologic 05); ont animé ce relais spécifique sur Gap en 5 séances :

1. **Lancement du groupe de travail** : atelier d'idéation autour de 3 questions :

- a. Qu'est ce que ces publics pourraient trouver dans ce lieu ?
- b. Quels pourraient être les critères, modalités de ce lieu ?
- c. Quelles interactions avec les partenaires locaux ?

2. **Identification du lieu ressources** : a conduit à la nécessité d'un lieu physique à Gap et au moins un lieu au nord de Gap et au sud de Gap.

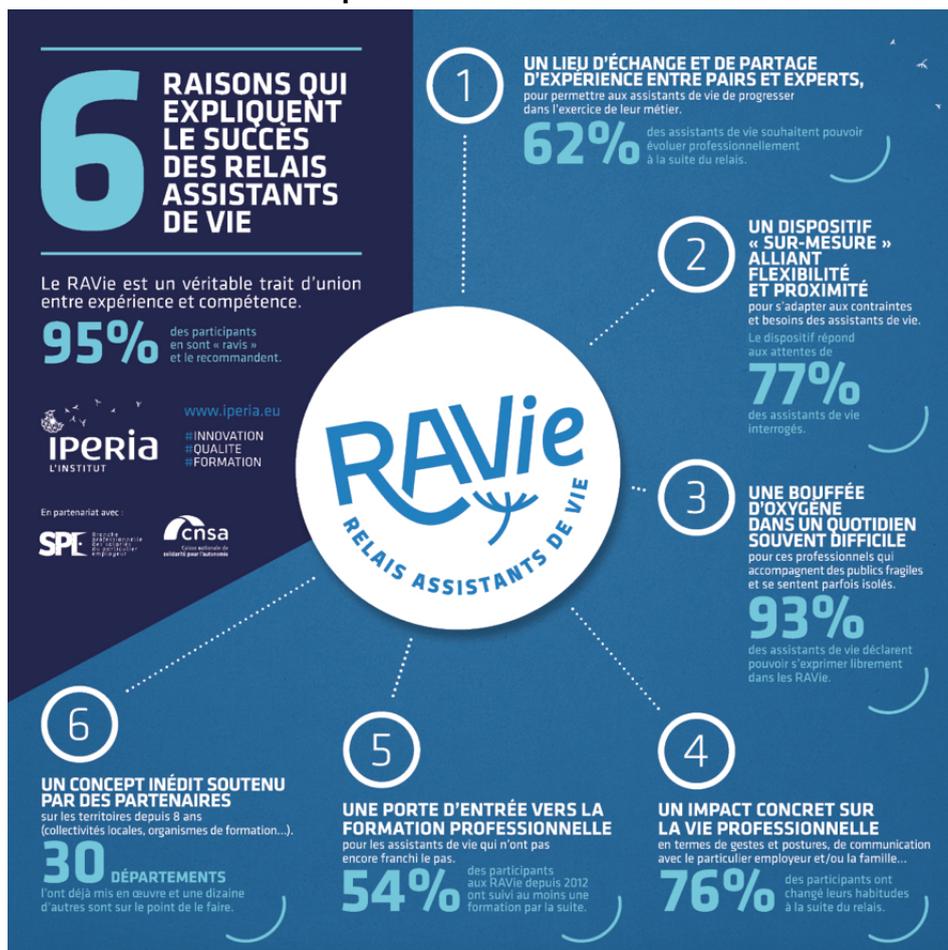
Les lieux finalement retenus sont

- LOCOMMUN 69 rue Carnot 05000 GAP : lieu physique
- Présence dans les MSAP (Maison des Service au public) du département (rencontre avec les élus ou responsables, conventionnement à prévoir et plannings) :
 - 2 au nord : Briançon (lieu à déterminer MSAP, CCAS...) et Embrun (lieu à déterminer)
 - 2 au sud : MSAP de Veynes (Point relais particulier emploi) et de Serre

3. **Programmation annuelle des animation** : réflexion autour des temps forts, des permanences et ateliers.

	Ateliers à destination des publics cibles	Temps forts et Interventions d'experts
Octobre 2019		
Novembre 2019	Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	Inauguration le 14 novembre de 10h30 à 19h avec buffet midi et animation autour du jeu
Décembre 2019	Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	Droits et devoirs - prévoyance Publics : SPE - Bénéf - Aidants Expert : Réseau Particulier Emploi - inspection du travail
Janvier 2020	Galette des rois et temps d'échange Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	Information sur les droits à la formation pour les SPE Publics : SPE - Bénéf - Aidants Expert : Agefos pme - Ergologic
Février 2020	Atelier Jeu Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	Sensibilisation autour de geste et posture Publics : SPE - Bénéf - Aidants Expert : ostéopathe - ergothérapeute
Mars 2020	Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	La posture d'assistant de vie Ethique - Déontologie - Respect - Confidentialité Publics : SPE - Bénéf - Aidants - DE
Avril 2020	Atelier "fin de vie " accompagnement psychologique du SPE Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	
Mai 2020	Petit déjeuner "Papotage"	

Jun 2020	Atelier "bien être et relaxation" pour les SPE Expert : thérapeute en bien être Petit déjeuner ou goûter "Papotage"	Participation au salon du Handicap et Information aides sociales et financières APA- PCH - Répit - chèque autonomie CRCESU Publics : SPE - Bénéf - Aidants Expert : MDA référents autonomie et Plateforme des aidants
Juillet 2020	Petit déjeuner ou goûter "Papotage" autour de la "communication bienveillante" avec un intervenant	Prévention des risques professionnels et psychosociaux Publics : SPE - Bénéf - Aidants Expert : Carsat -
Août 2020	Petit déjeuner "Papotage"	
Septembre 2020	Petit déjeuner "Papotage"	
Octobre 2020	Évaluation de l'expérimentation en présence de toutes les parties prenantes Rétrospective d'une année d'expérimentation (témoignages, retour des évaluations...) Et maintenant on fait comment ?	
<p>4. Plan et actions de communication : validation du support de communication</p> <p>5. Programme d'inauguration</p>		
Partenariats, moyens, impacts, indicateurs		
<i>Partenariats</i>	<ul style="list-style-type: none"> - National : Convention CNSA/IPERIA - Local : réseau particulier emploi 	
<i>Moyens</i>	<p>Humain : 1 animateur (temps partiel)</p> <p>Logistique : locaux du RAVie ou prêt de locaux partenaires (café des familles et nouvelle librairie Gap, et Maisons des solidarités)</p> <p>Financier : contrat de prestation de service avec IPERIA (IPERIA/CNSA)</p> <p>Formation : formation des animateurs des organismes de formation par IPERIA au cycle RAVie</p>	



Bilan intermédiaire réalisé en octobre 2020 :

Les indicateurs qui seront analysés lors de ce bilan ont également été définis lors du cycle Relais Assistants de vie :

Quantitatifs :

- Taux de fréquentation
- Croissance de la fréquentation durant l'expérimentation
- Profil des personnes fréquentant le lieu (ADVD, particulier employeur, aidant, demandeur d'emploi)
- Nombre d'évènements organisés
- Nombre de professionnels fréquentant le lieu
- Nombre de départ en RADV
- Nombre de nouveaux professionnels inscrits en RADV vs habitués
- Nombre de départ en formation Augmentation du nombre de RADV Augmentation du nombre de formation

Qualitatifs :

- Type de fréquentation du lieu
- Effets sur le parcours professionnel (durée dans le métier, turn-over, nouvelle entrée métier, remplacement...)
- Retours sur le sentiment d'isolement professionnel des ADV

	<ul style="list-style-type: none"> ● Retours sur le sentiment d'effectuer un métier reconnu et/ou valorisant ● Retour sur le bien-être professionnel ● Retours sur le sentiment de maîtriser le droit du travail ● Lieu identifié/connu sur le territoire et reconnu par les partenaires, institutions, la presse... avant tout par et pour le public !
<i>Projets, suites envisagées</i>	<p>Travail de réflexion à l'articulation entre l'animateur et réseau particulier emploi.</p> <p>Recherche de financements pérennes pour sortir de l'expérimentation et développer les lieux ressources sur d'autres territoires.</p>
<i>Conditions de réussite</i>	<p>Les réussites du "Lieu Ressources" dépendent en grande partie du dynamisme et des capacités fédératrices des animateurs pilotes.</p> <p>L'implication des partenaires et notamment des conseils départementaux apparaît également essentielles.</p>
Contacts	
<p>Sandrine Leroyer <i>Coordinatrice Convention CNSA-IPERIA</i> <i>Chargée de projets Innovation Sociale IPERIA</i> sandrine.leroyer@udd.eu</p>	
Documents de référence et liens	
<p>Site internet IPERIA l'Application RAVié Présentation du Lieu Ressource du 05 Programme des Relais Assistants de vie 2020 du Département 05</p>	

Dernière mise à jour le : 05.01.2021